



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
des ressources humaines**

Service de l'attractivité et
de la politique des
ressources humaines

Sous-direction de
l'attractivité des métiers
et du recrutement

Décision

DGRH D2-5

**portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne
d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E
(informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type
Responsable assistance support, session 2025**

N° E2A42IGEIP2

Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Responsable assistance support, au titre de l'année 2025 :

Madame SERRA Nathalie, ingénierie de recherche, présidente, experte, Université Paris-Panthéon-Assas, Paris.

Monsieur MILER DE AZEVEDO Manuel, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, vice-président, Université Paris-Panthéon-Assas, Paris.

Monsieur CHERGUI Ahmed, ingénieur de recherche, expert, Rectorat de l'académie de Versailles, Versailles.

Monsieur DONNAT Arnaud, ingénieur de recherche, expert, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Paris.

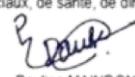
Madame MOULY Nathalie, ingénierie d'études hors classe, Université Paris -Panthéon-Assas, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 2 mai 2025

Pour le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du département des concours
des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques,
pédagogiques, sociaux, de santé, de direction et d'inspection



Pauline MAINDON